

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 887

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 12

À l'alinéa 32, substituer au mot :

« vingt-quatrième »,

le mot :

« vingtième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.